

Un don pour la vie



Les plus belles années de sa vie



Le 9 avril 2003, la vie de Nicole Frappier a pris un second souffle, et ce, dans tous les sens du mot... Après quatorze mois d'une longue attente, elle a enfin reçu le plus beau cadeau de sa vie : des poumons en santé.

Elle résidait à la Maison des Greffés à Montréal depuis déjà sept mois, à quelques pas de l'Hôpital Notre-Dame où devait avoir lieu l'opération, lorsqu'elle a reçu l'appel tant attendu. «Le 8 avril, à 17h30, le téléphone a sonné à la Maison des Greffés; c'était pour moi... On avait des poumons compatibles! On m'a alors demandé si j'étais prête : oh que oui!», raconte cette dame de Bromptonville.

Quand son époux et son fils l'ont accompagnée à la salle d'opération, Nicole Frappier était très sereine. «J'avais confiance. De toute façon, il ne me restait que deux mois à vivre...», rappelle-t-elle.

Après une longue opération où le cœur de Nicole a donné quelques sueurs froides au chirurgien, la nouvelle greffée s'est réveillée, plus heureuse que jamais. «C'est un miracle! Dans mon corps, j'ai deux petits anges qui m'ont donné de nouveau la vie.»

Autre beau moment : une semaine après la greffe, Nicole Frappier se départissait enfin de son «allié» des six dernières années : son oxygène. Désormais, une nouvelle vie l'attendait...

Une mission bien spéciale...

Avant d'être atteinte d'une maladie dégénérative des poumons, Nicole Frappier était une femme très active; elle travaillait en milieu hospitalier, en plus de vaquer à 1001 occupations. «La maladie m'a énormément ralenti. Les derniers mois, le seul fait de prendre une petite marche m'épuisait. Aujourd'hui, j'ai pu reprendre une vie plus active mais j'avoue que mes valeurs ont changé... Je veux apprécier chaque moment et prendre le temps de savourer les petits comme les grands bonheurs de la vie. C'est d'ailleurs le message que j'aimerais transmettre : profitez à fond du moment présent et prenez bien soin de vous, car personne d'autre ne le fera à votre place.»

Consciente qu'elle est une privilégiée, Nicole Frappier a également envie de consacrer ses énergies à une cause qui lui tient à cœur : le don d'organe. «Si Dieu m'a permis de demeurer en vie, ce n'est pas pour rien. J'ai une mission à réaliser sur terre. J'ai donc décidé de mettre sur pied le Mouvement G.R.E.F.F. Je veux sensibiliser les gens; qui sait, c'est peut-être vous qui aurez besoin d'un organe un jour, d'où l'importance que notre société encourage et mette tout en œuvre pour faciliter le don et la greffe d'organes. Je suis d'ailleurs très contente qu'il y ait une cérémonie pour les familles des donneurs; c'est extrêmement important de souligner la beauté de ce geste», explique-t-elle.

Amoureuse de la vie, Nicole Frappier a donc l'intention de vivre à 100% «les plus belles années de sa vie», comme elle le dit si bien. «La maladie est toujours présente, je ne sais pas combien d'années je vivrai, mais ce second souffle m'a permis de redécouvrir le vrai sens de la vie et de faire des rencontres extraordinaires. Je ne remercierai jamais assez cette personne qui a signé sa carte et sa famille qui a permis ce beau don de vie.»

Tel un ange venu du ciel...

Nicole Grimard mène une vie tout à fait normale. Elle pratique son métier avec passion, profite de bons moments en famille, voyage à l'occasion. Pour la majorité d'entre nous, il n'y a là rien d'extraordinaire. Et pourtant oui...

Depuis le 19 avril 2002, Nicole Grimard sait ce que signifie être en santé. Pendant six ans, elle a suivi régulièrement des traitements en dialyse. Atteinte d'une maladie qui a détruit ses reins, elle a vu peu à peu ses forces décliner, son alimentation se limiter, etc. En attente d'une greffe, elle s'était même résignée. Jusqu'à ce qu'un ange «bien vivant» lui apparaisse...

Cet ange, c'est Lyne Roy. Les deux femmes ne se connaissaient pas; c'était plutôt la fille de Nicole et celle du conjoint de Lyne qui étaient de grandes amies. Lyne Roy avait donc entendu parler de l'histoire de Nicole et avait été très touchée par ce qu'elle vivait.

Il faut dire que le cas de Nicole était un peu particulier. Sans vouloir entrer dans des détails médicaux, disons qu'un très faible pourcentage de donneurs pouvait être compatibles. Et quand on sait que la liste d'attente pour les greffes de reins est très longue, Nicole Grimard avait presque cessé d'y croire.

Un cadeau bien particulier

«Mais moi, j'en donnerais un rein à ta mère si c'est possible!», avait alors lancé Lyne Roy lors d'une discussion avec la mère de Nicole. Une offre tellement folle que cette dernière n'en a jamais parlé à sa mère. Jusqu'au jour où le conjoint de Lyne rencontre Nicole par hasard au centre commercial. «C'était un 29 décembre, je m'en souviendrai toujours. Il m'a dit que si l'offre m'intéressait, il faudrait que Lyne le sache rapidement. Mais quelle offre? C'est alors qu'il m'a tout expliqué», raconte Nicole.

De telles propositions, Nicole en avait déjà reçues, mais jamais elle n'y avait donné suite. Pour ne pas s'emballer inutilement... comment un étranger pourrait bien accepter de donner un de ses reins? «Mais quand j'ai rencontré Lyne, j'ai commencé à y croire. Elle m'a semblé tellement calme, posée, réfléchie. On le sentait qu'elle ne le faisait pas en ayant des attentes particulières... C'est une très bonne personne. C'était comme un ange venu du ciel!», explique Nicole.

Restaient les tests médicaux. «Il y avait toujours la question de la compatibilité. Mais lorsque la néphrologue m'a spécifié que pour un donneur vivant, on réalisait de plus en plus avec succès des greffes non apparentés, là, j'ai commencé à avoir chaud!»

Il faut savoir en effet que grâce au progrès dans le monde médical, notamment dans les médicaments antirejet, la greffe à partir de n'importe quel donneur vivant aura autant de succès qu'un organe 100% compatible d'un donneur décédé. Lyne Roy étant donc en parfaite santé, avec deux reins bien fonctionnels, plus rien n'empêchait la greffe.

«J'avoue que jusqu'à la date de l'opération, on demeure sur nos gardes; et si l'autre changeait d'idée? Pour être honnête, je ne comprends toujours pas le geste de Lyne; parfois, je me sens même gênée de vivre avec son rein! Mais d'un autre côté, je ne la remercierai jamais assez; elle m'a permis de vivre enfin une vie normale.»

La réussite de l'intervention : le plus beau des mercis!

Voir Nicole mener une vie comme tous les autres, c'est d'ailleurs là le plus beau merci que peut recevoir Lyne. «C'est là que je vois que j'ai pris la bonne décision». Un choix qui par ailleurs en a surpris plus d'un... «J'avais signé ma carte de dons d'organes mais je ne savais pas qu'on pouvait donner de son vivant. C'est en entendant l'histoire de Nicole que j'ai su que c'était possible. Du coup, j'ai allumé; et si je lui en donnais un rein? J'étais très touchée par ce qu'elle vivait, comme femme et comme mère. Si je pouvais l'aider, pourquoi pas?», raconte doucement Lyne Roy.

Du début des démarches jusqu'à aujourd'hui, plus de deux ans après l'opération, Lyne Roy n'a jamais eu de regret. «Quand j'ai fait l'offre, j'étais sérieuse. Tout au long du processus, je savais qu'il était possible de changer d'idée, sans que les raisons soient connues. J'ai d'ailleurs bien apprécié le suivi des spécialistes; ils ont répondu à toutes mes questions, je me sentais rassurée et bien encadrée. Par ailleurs, j'ai eu l'occasion durant cette période de croiser quelques personnes qui vivaient très bien avec un seul rein; bref, tout concordait pour que j'aie de l'avant.»

Après l'opération, Lyne a pris quelques semaines de congé. «J'avais droit dans mon contrat de travail à des indemnités pour congé de maladie. Je suis donc retournée au travail en août et ma vie a repris son cours normal. Je peux faire ce que je veux, manger ce que je veux... et aujourd'hui, Nicole aussi.»

Bref, si c'était à refaire, Lyne Roy n'hésiterait pas une seconde... tout comme elle encourageait quiconque à faire ce beau don de vie de son vivant! En page 3, le néphrologue Jean-Luc Wolff nous explique davantage le processus de greffe à partir d'un donneur vivant.



Association Canadienne des Dons d'Organes





Un don pour la vie



Mot de l'Honorable Lise Thibault



Chaque année, des familles de donateurs sont invitées à participer à une émouvante cérémonie réalisée par l'ACDO afin de rendre un vibrant hommage posthume à ceux et celles qui avaient autorisé qu'un don d'organes soit fait advenant leur décès. Cet événement, auquel j'assiste depuis sept ans, révèle l'importance et les bienfaits d'un tel don. S'il est attendrissant d'être témoin de tant de générosité, il faut espérer que cette cérémonie puisse interpeller chaque individu et les inciter à poser un geste déterminant pour la communauté. Tandis que vous êtes à lire ces lignes, il vous suffirait de faire une courte pause pour signer l'espace réservé au don d'organes situé à l'endos de votre carte d'assurance-maladie. Cela ne prendrait que deux minutes, deux minutes pour un geste dont la portée se répercutera sur toute une vie. Ainsi, vous contribuerez au rayonnement de l'Association canadienne des dons d'organes qui travaille sans relâche à développer ces «autrement» remplis d'espoir. Merci !



Lise Thibault
Lieutenant-gouverneur du Québec

Québec

Mot du premier ministre

Faire don d'organe. La question en est une de vie ou de mort. Elle confronte parfois les notions de science et de conscience. Elle peut nous faire voir une autre façon de donner un sens à la mort et à la vie. Mais peu importe le point de vue où on se place, elle appelle une décision porteuse souvent de conséquences extraordinaires.

Je me permets, au nom des personnes greffées, au nom de leurs parents et de leurs amis, d'exprimer ici toute la gratitude et l'admiration qu'inspire le don de vie qu'ont fait les donateurs. Ceux qui ont donné mais ne sont plus là, et ceux qui ont donné de leur vivant. Je rends hommage à tous ces donateurs, à leur famille et à leurs proches. Tous méritent nos honneurs, comme un éloge à la solidarité humaine, à la générosité et à la compassion qui s'inscrivent dans la grandeur de leur geste.

Jean Charest
Premier ministre du Québec



Mot du coprésident d'honneur Normand Proulx



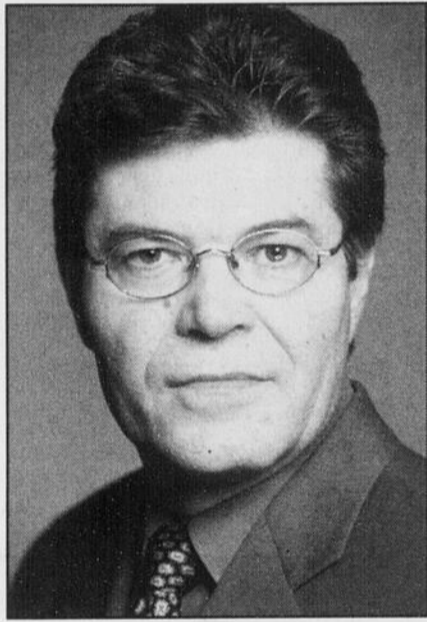
Donner un organe signifie pour la personne qui la reçoit une seconde chance, un nouveau départ. Pour une deuxième année consécutive, j'ai accepté avec plaisir la coprésidence de la 10e cérémonie organisée par l'Association canadienne des dons d'organes (ACDO) afin de rendre hommage à ces donateurs de vie et d'espoir.

Le don d'organe est un acte de générosité et de solidarité humaine nous concernant tous. Ce don de vie est possible grâce aux efforts de centaines de bénévoles infatigables diffusant avec enthousiasme le message du don d'organe, aux policiers qui assurent bénévolement à travers la province ce lien de vie par le transport d'urgence des organes et des équipes médicales, ou tout simplement vous, qui avez décidé de signer votre carte de donneur. Sans ce partenariat, il serait impossible de poursuivre cette action humanitaire.

Permettez-moi de transmettre aux familles éprouvées par la perte d'une personne chère ainsi que ceux de leur vivant ayant choisi de faire ce don de vie, toute ma reconnaissance et ma compassion, car par ce don, c'est la santé qui a été léguée à un enfant, un parent ou un ami en héritage.

Normand Proulx
Directeur général de la Sûreté du Québec

Mot du coprésident d'honneur Benoit Larocque



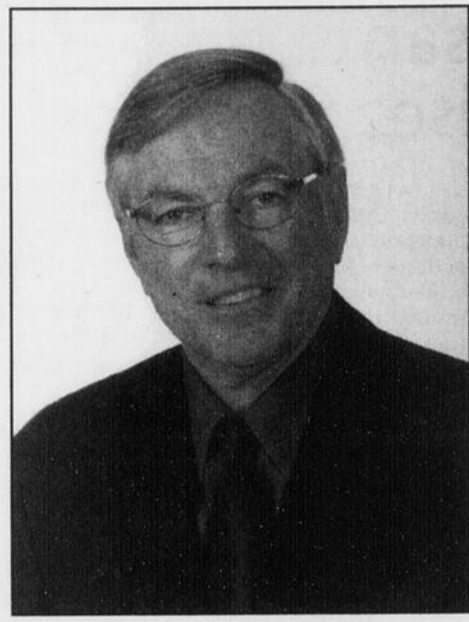
Chères familles, votre engagement exceptionnel à l'égard de cette grande cause est reconnu aujourd'hui à l'occasion de la cérémonie de remise des titres posthumes d'«ambassadeurs de la santé», qui rend hommage aux donateurs d'organes du Québec. Je suis heureux de coprésider cet événement car vous êtes un exemple de générosité.

J'aimerais vous exprimer toute ma reconnaissance pour avoir accepté de faire don d'un ou de plusieurs organes de l'être cher que vous représentez aujourd'hui. Grâce à ce geste généreux et essentiel, des personnes qui étaient en attente pourront retrouver la santé.

En mon nom et celui de Clarica, je vous remercie de votre contribution à cette œuvre humanitaire inestimable.

Benoit Larocque, A.V.C.,
vice-président régional Ouest du Québec,
Services financiers Clarica Inc.

Mot du maire Jean Perrault



Donner un organe, c'est offrir la vie en cadeau. Ce geste extraordinaire, posé chaque jour, permet de sauver la vie des uns et d'améliorer la qualité de vie des autres. La Ville de Sherbrooke est fière d'honorer la mémoire des donneuses et donateurs d'organes en étant l'hôte de la 10e cérémonie Hommage aux donateurs d'organes organisée par l'Association canadienne des dons d'organes.

La santé est sans aucun doute ce que nous avons de plus précieux. Ces gens et leur famille l'ont compris et c'est avec beaucoup de respect que je leur rends hommage aujourd'hui. Ils ont donné raison à plusieurs d'avoir gardé espoir.

Je tiens à remercier ceux et celles qui, par leur travail, par leur bénévolat, rendent le don d'organes possible. Merci au nom de toutes les personnes en attente d'un don.

Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour encourager tous les citoyens et citoyennes à signer leur carte de don d'organes.

Jean Perrault
Maire de Sherbrooke

Un peu d'histoire sur l'Association canadienne des dons d'organes

La fondation remonte à 1984. Avec ses débuts très modestes, l'Association canadienne des dons d'organes organise chaque année un téléthon, non pas pour amasser de l'argent mais pour faire une distribution massive de cartes de donateurs d'organes. Ce téléthon se tient en décembre de chaque année, de 1984 à 1986, sur le réseau français de Radio-Canada d'un bout à l'autre du pays. Le téléthon a été présidé en 1984 par le Sénateur Paul David, fondateur de l'Institut de cardiologie de Montréal, en 1985 par monsieur Pierre Péladeau, homme d'affaires très engagé et en 1986 par monsieur Louis Audet, président de Cogeco.

C'est à Sherbrooke que l'Association canadienne des dons d'organes prend racine et son engagement est sans contredit indispensable pour le bien-être de la communauté. En 1987, l'implantation de la première unité de transport d'organes voit le jour à Sherbrooke grâce à l'appui indéfectible des policiers et policières bénévoles de Métro Police, Ascot-Lennoxville. À ce jour, une dizaine d'unités parcourent le territoire québécois, jour et nuit, l'année durant, et ce, sans relâche pour assurer le transport des organes humains ainsi que des équipes médicales de prélèvement et/ou de transplantation. Les policiers et policières de plusieurs corps de police se sont engagés bénévolement envers cette grande cause et environ 600 transports d'urgence sont effectués chaque année.



Le lieutenant Richard Tremblay, de la Sûreté du Québec, président national de l'ACDO.

En 1994, avec l'appui de la Ville de Sherbrooke, l'Association canadienne des dons d'organes procède à l'inauguration du premier cénotaphe-jardin à la mémoire des donateurs d'organes du Québec et du Canada. Ce cénotaphe est unique au Québec, au Canada et même en Amérique du Nord. Aujourd'hui, plus de 1700 noms sont inscrits sur ce cénotaphe à la mémoire de ceux et celles qui ont donné une deuxième chance à la vie. Chaque automne, une cérémonie se déroule à leur mémoire sous le Haut patronage d'honneur de Son Excellence le Lieutenant-gouverneur du Québec l'Honorable Lise Thibault.

L'Association canadienne des dons d'organes est fière de la contribution de ses bénévoles et partenaires, ce qui lui permet de poursuivre sans relâche sa mission de sensibilisation et d'assistance médicale. L'organisme poursuivra aussi longtemps que les besoins se feront sentir pour les patients et patientes en attente d'une greffe ou transplantation d'organes.

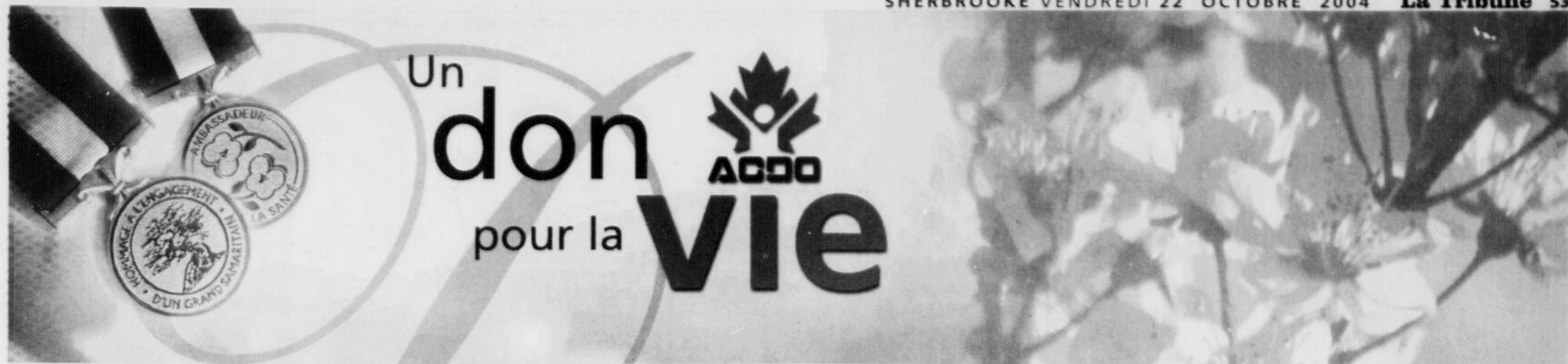
Merci de transmettre avec nous LA SANTÉ EN HÉRITAGE en signant votre carte d'autorisation et surtout n'oubliez pas d'aviser vos proches de votre décision.

Invitation à la population... Un hommage pour la vie

AUJOURD'HUI, 9 h 30, à la Cathédrale Saint-Michel de Sherbrooke

CÉRÉMONIE DE REMISE DES TITRES POSTHUMES «D'AMBASSEURS DE LA SANTÉ» en hommage aux donateurs d'organes du Québec et DES TITRES DE «GRANDS SAMARITAINS» en hommage aux donateurs vivants d'organes du Québec

UNE INVITATION SPÉCIALE de son Excellence, l'Honorable Lise Thibault, Lieutenant-gouverneur du Québec et Haut-patron d'honneur; M. Jean Charest, premier ministre du Québec; M. Normand Proulx, directeur général de la Sûreté du Québec, co-président d'honneur



Du prélèvement à la transplantation, une course contre la montre

Le processus de greffe d'organe est complexe : le prélèvement des organes d'un donneur cadavérique se fait dans un contexte d'urgence, dans lequel une multitude d'intervenants sont impliqués. En effet, un seul donneur peut fournir jusqu'à sept organes pour autant de receveurs, dans autant de milieux différents, ce qui exige une bonne communication entre les gens concernés!

«Avant de commencer le prélèvement, il faut s'assurer que le donneur est médicalement apte à donner ses organes, par exemple qu'il n'a pas d'infection virale transmissible. La fonction de chaque organe est ensuite contrôlée séparément par des tests adaptés», d'expliquer le Dr Vincent Bettschart, chirurgien de transplantation au CHUS.

De nombreux patients à préparer...

Débutent alors une première course: celle de la recherche des receveurs qui bénéficieront au mieux des organes disponibles. De nombreux paramètres sont considérés, tels que la nature de la maladie, l'urgence de la transplantation, le degré de compatibilité avec le don-

neur. «Ultimement, ce sont les médecins transplantateurs qui prennent la décision finale», précise le Dr Bettschart.

Le caractère urgent de ces procédures est dicté par la précarité du décès neurologique et par la fragilité des organes à transplanter. Un organe ne peut survivre hors du corps humain que quelques heures. Plus le temps passe, plus l'organe se dégrade et moins bons sont les résultats de la transplantation.

«Le prélèvement d'organe est une chirurgie normale. Il y a énormément de respect pour la personne décédée et aussi de reconnaissance envers le donneur et sa famille. C'est très important pour nous ce qui se passe», note le Dr Bettschart.

Au même moment, dans un autre hôpital, on prépare les receveurs. Pour les organes les plus sensibles (les poumons et le cœur) la chirurgie va commencer en même temps pour le receveur que pour le donneur, souvent situés à plusieurs kilomètres l'un de l'autre.

Une fois les organes prélevés et conditionnés dans un milieu de conservation approprié, ce sont des policiers bénévoles, qui, en dehors de leurs heures de travail, assurent le transport à l'échelle



Le Dr Vincent Bettschart, chirurgien néral au Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke.

de la province. Pour les organes les plus urgents, les longs trajets se font en avion ou en hélicoptère.

Pour les transplantés, une nouvelle vie commence

À Sherbrooke, les médecins spécialistes transplantent des reins, et prélèvent le foie et le pancréas. Pour le cœur et le poumon, une équipe de chirurgiens de l'extérieur se déplace. Aucun médecin ne fait que de la transplantation, en raison des horaires difficiles et du nombre insuffisant de transplantations pour occuper des spécialistes à temps plein. Mais tous ceux qui participent à ce don de vie y croient fermement. «Il n'y a pas d'autres raisons à se lever la nuit pour réaliser ces opérations que la conviction d'offrir ainsi quelque chose d'important à la population», signale le Dr Vincent Bettschart.

Il reste maintenant à augmenter le nombre d'organes disponibles pour la transplantation. «Actuellement, on ne répond pas à la demande. Pour les reins, il y a plus de 800 personnes sur la liste d'attente au Québec, alors qu'annuellement, il y a 200 reins disponibles pour la greffe. Ça prendrait donc quatre ans pour vider la liste, et ce, en tenant compte que personne d'autre ne s'y ajouterait, alors qu'au contraire, il y a de plus en plus de besoin, et des jeunes!»

Surtout, la vie d'un greffé n'a rien à voir avec la personne malade. «Par exemple, une femme qui doit avoir de la dialyse parce que ses reins ne fonctionnent plus ne pourra jamais avoir d'enfant, son espérance de vie sera raccourcie, elle devra s'absenter du travail. Une fois transplantée, sa vie redevien-

dra presque normale et elle pourra même avoir à nouveau des enfants. En plus la transplantation coûte beaucoup moins cher que la dialyse. La transplantation est le meilleur traitement, souvent le seul, de nombreuses maladies graves», ajoute le Dr Bettschart.

On estime que le maximum de dons d'organes est de 40 par million d'habitants; ici, les chiffres tournent davantage autour de 14 donneurs par million d'habitants. «Le fait d'avoir plus d'organes pour la transplantation est un choix de société. Le pays leader dans ce domaine est l'Espagne, où beaucoup de ressources ont été allouées, et où il existe une volonté ferme tant politique que sociale de promouvoir le don d'organes.» C'est donc à nous de choisir si nous voulons nous donner les moyens d'offrir une transplantation aux nombreux patients qui en ont besoin.

Si vous souhaitez léguer la santé en héritage, avisez vos proches

Ça y est, vous avez pris la décision qu'advenant votre décès, vous désirez faire un don. Vous avez même signé le petit autocollant que vous avez reçu lors du renouvellement de votre carte d'assurance-maladie ou qui est disponible à l'hôpital, au CLSC, à la pharmacie ou chez certains médecins. Mais voilà : si vous croyez vraiment en ce don de vie, il faut aussi en parler à vos proches.

«Même si la personne a signé sa carte, nous demanderons l'autorisation à sa famille. Si cette dernière refuse, nous respecterons sa volonté. La meilleure façon de signifier son désir de faire un don à sa mort est donc de le dire à ses proches, que ce soit à sa famille ou des amis. C'est un peu comme un testament de vie», rappelle Annie Chouinard, infirmière ressource en don d'organes et de tissus au CHUS.

Une démarche qui se fait dans le respect

Quand l'équipe médicale arrive au bout de ses ressources, que le diagnostic de décès neurologique est donné, ce sont à des infirmières comme Annie que revient le rôle de soutenir et de guider la famille dans le processus de fin de vie. «Nous sommes là pour supporter la famille et lui donner toute l'information nécessaire afin qu'elle puisse prendre une décision éclairée. Le don d'organes fait évidemment partie des options de fin de vie, mais il n'est jamais imposé», explique Annie Chouinard.

Toute la démarche entourant le don d'organes est d'ailleurs empreinte d'un grand respect. «Toute l'équipe est consciente que ce geste servira à sauver des vies et on ressent beaucoup d'admiration et d'empathie pour les gens concernés», révèle l'infirmière.

On peut donner à tout âge

Pour léguer la santé en héritage, il faut évidemment que nos organes soient en bon état. «Il n'y a pas d'âge; en fait, ce qu'on regarde, c'est l'âge physiologique des organes, pas leur âge biologique. Tout dépendant de la santé des gens, on



Annie Chouinard, infirmière ressource en don d'organes et de tissus au CHUS.

peut ainsi avoir des donneurs âgés. Le donneur le plus âgé au Québec avait 85 ans», note Annie Chouinard.

Un seul donneur peut aider jusqu'à une quinzaine de personnes différentes. «Il y a des organes comme le cœur, les reins, les poumons, le foie, mais aussi des tissus comme les yeux, les valves cardiaques, des os, etc. Encore là, le nombre d'organes et de tissus prélevés sera à la discrétion de la famille», tient à souligner l'infirmière.

Trois grands volets sont abordés lors de la demande d'autorisation: le volet concernant les organes, celui des tissus et celui de la recherche. «Une famille pourrait décider de faire don d'un organe et de quelques tissus, mais refuser la recherche alors qu'une autre opérerait pour les trois volets. C'est très personnel».

Il est essentiel que les gens concernés soient bien informés pour faire un choix éclairé. Et c'est encore plus aidant pour la famille lorsque la personne décédée a pris une décision de son vivant concernant toutes les possibilités de dons.

Vous pouvez consulter le site web du CHUS sous l'onglet patient afin d'obtenir

Pour les familles des donneurs, un geste qui amoindrit la peine...

«C'est n'est jamais une décision facile à prendre. On la voyait, étendue; elle n'avait même pas l'air blessée, elle était toute chaude, elle respirait. Mais quand on a compris ce qu'était le décès neurologique, quand on a réalisé qu'il n'y avait vraiment plus d'espoir, le geste devient plus facile à faire. On y croyait aux dons d'organes; notre fille aussi, puisqu'elle avait signé sa carte. Et puis, ça donne un sens à la mort de ton enfant, tu as l'impression qu'elle n'est pas morte pour rien. Josée a pu aider cinq autres personnes», de nous raconter Robert Montanaro qui en compagnie de son épouse Johanne Amyot-Montanaro représentent les familles de donneurs lors des cérémonies commémoratives.

En 1992, Josée Montanaro n'avait que 15 ans et demie lorsqu'elle fut frappée par une voiture. Son cerveau a lourdement encaissé l'impact. «Josée avait été très touchée par l'histoire de Diane Hébert; c'est pour cela qu'elle avait signé sa carte. Évidemment, on signe sa carte sans penser que cela va vraiment servir...», ajoute M. Montanaro qui fut longtemps policier.

Un an plus tard, lorsque Richard Tremblay de l'ACDO contacte Robert et Johanne pour leur demander de témoigner à une petite cérémonie qui se tiendra à Montréal, le couple, après quelques hésitations, décide d'accepter. «On parlait souvent des gens qui recevaient des organes, mais jamais des familles de donneurs. Pourtant, sans donneurs, il n'y aurait pas de greffés... C'est un peu important pour nous de témoigner, de faire ressortir la grandeur de ce geste qui ne se vit pas seulement sur le coup de l'émotion, mais qui se perpétue dans le sourire de ces gens qui ont une nouvelle vie. On continue de s'impliquer aussi pour supporter Richard dans cette cause. Et c'est une façon pour nous de poursuivre dans la même lignée que notre fille qui était très sensibilisée aux dons d'organes.»

Au fil des cérémonies et des activités de l'ACDO, Robert et Johanne ont eu l'occasion de rencontrer de nombreuses personnes dont la vie a été changée grâce à ce don de vie. «Je me souviens notamment d'un homme qui avait permis qu'on prélève des organes sur sa fille; quelques années plus tard, c'est sa femme qui bénéficiait d'une nouvelle vie grâce à un don. Souvent, l'ascenseur nous revient», conclut Robert Montanaro.



Johanne Amyot et Robert Montanaro, parents de Josée, décédée à 15 ans et demi. La jeune fille avait signé sa carte de don d'organes et ses parents ont respecté sa volonté.

Qu'est-ce que le décès neurologique?

Il ne suffit pas que la vie nous quitte pour que l'on puisse prélever nos organes. «Certaines conditions doivent être remplies pour devenir donneur. Elles vont de l'examen neurologique s'assurant de la disparition d'activités neurologiques à d'autres facteurs comme la température, l'état de choc, les examens paracliniques et l'âge. Ces critères de sélection sont par ailleurs remis à jour chaque année par un comité scientifique», explique le Dr Jacques Boucher, neurochirurgien au CHUS.

Seules certaines situations médicales permettent le don d'organe. «En général, il s'agit d'accidentés de la route, d'hémorragie massive au cerveau avec lésions sévères», ajoute le Dr Boucher. C'est pourquoi, lors de prélèvement d'organes,

on parle de décès neurologique.

«Il y a la mort par arrêt cardiaque que tout le monde connaît bien mais aussi la mort neurologique. Il a donc fallu préciser le concept de la mort pour pouvoir prélever chez le décédé des organes.»

Quand le cerveau ne fonctionne plus, c'est la mort. C'est le cerveau qui dirige tout, qui dit au cœur de battre, aux poumons de respirer. «Avec des médicaments et des machines, nous pouvons certes prendre la relève du cerveau pour quelque temps, justement pour permettre aux spécialistes de prélever les organes. Mais il reste que la personne n'est plus et que peu à peu, malgré le soutien médical, tous les organes se dégraderont un à un. D'où l'urgence de réagir vite lorsque

nous diagnostiquons un décès neurologique», de poursuivre le Dr Boucher.

Aucun risque d'erreur

Il existe différents tests pour en arriver à la conclusion que le cerveau n'a plus une once d'activité électrique. «Il y a l'examen clinique: les pupilles sont fixes et dilatées, on n'enregistre aucun réflexe, la personne ne respire plus. On peut effectuer également des tests biologiques, comme un électroencéphalogramme qui démontre s'il y a une activité électrique au cerveau, ou encore un test géométrique avec injection de colorant pour évaluer si le sang circule.»

Ceux qui auraient encore des doutes

quant au décès réel de la personne peuvent se rassurer. «Il n'y a jamais eu de cas de faux décès neurologique. Ce sont des évaluations très précises. Par ailleurs, le décès neurologique n'est pas un coma; même dans un coma profond, le cerveau fonctionne toujours. Mais quand le cerveau meurt, c'est un non-retour.»

Peu de situations se prêtent donc aux dons d'organes, d'où l'importance d'être bien informé et surtout sensibilisé à cette question. «Dans notre médecine moderne, la transplantation est très importante. Sherbrooke est l'un des endroits où les gens sont le plus conscientisés, mais il y a encore beaucoup d'organes qui se perdent, par méconnaissance mais surtout par facteur culturel», d'ajouter le Dr Jacques Boucher.



Le Dr Jacques Boucher, neurochirurgien au Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke.

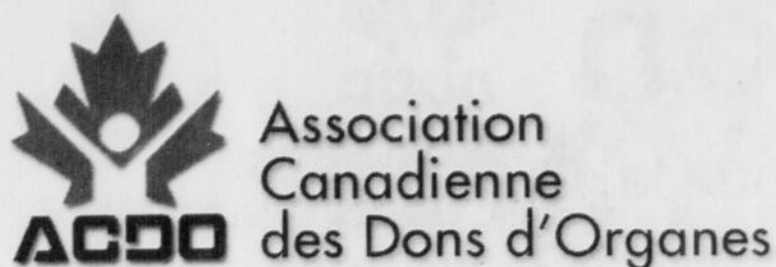
Ce cahier est une réalisation du service de la publicité de

LA TRIBUNE

Renseignements: (819) 564-5450

Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.
Édité et imprimé au 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8
www.cyberpresse.ca
PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE: Louise Boisvert
VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION: René Morin

RESPONSABLE DES CAHIERS SPÉCIAUX: Alain LeClerc
RÉDACTION ET MISE EN PAGES: Annie Melançon
COLLABORATION SPÉCIALE: Richard Tremblay, ACDO
Un merci particulier s'adresse à tous les gens qui ont témoigné pour ce cahier spécial.



L'Association Canadienne rend hommage d'organes du

SONT PROCLAMÉS «AMBASSADEURS DE LA SANTÉ» À TITRE POSTHUME



Georgette Lamirande, Jonquière
 Jean-Guy Juneau, Saint-Augustin
 Marguerite Monfette, Sainte-Croix
 Colette Bérubé, Sainte-Foy
 Céline Lévesque, D'Elson
 Roger Barnard, Neuville
 Gaétan Sauriol, Saint-Vincent-de-Paul, Laval
 Jean Boudreault, Jonquière
 Denis Côté, Princeville
 Aimée-Rose Deblois, Beauce-Nord
 Ernestine Jacques, Saint-Pierre-de-Broughton
 Georges Lavigne, Victoriaville
 Jean Lamarre, Thetford Mines
 Bruno Levasseur, Victoriaville
 Guillaume Olivier, Québec
 Jean-Marie Provençal, Sainte-Foy
 Marthe Simard, Saint-Ours
 Jeannine Therrien Chartrand, Sainte-Adèle
 Ronald Bartolucci, Gatineau
 Huguette Blais, Actonvale
 Jacques Tremblay, Windsor
 Marc-André Lord, Saint-Hubert
 Gaétan Bouchard, Chicoutimi
 Norbert Martin, Québec
 Claude Bégin, Charny
 Léo Boivin, Dolbeau-Mistassini
 Jeannette Sigmen, Saint-Nicolas
 Anne-Marie Boulanger, Saint-Fabien
 Jean-Christophe Darveau, Saint-Thomas-Didyme
 Lucien Couture, Alma
 Léo Tremblay, Saguenay
 Benoit Dallaire, Chicoutimi
 Linda Thibeault, Chambord
 Yollande Tremblay, Chicoutimi
 Jolaine Tardif, Gatineau
 Marie-Eve Lizotte, Lévis
 Théo Gagnon, Jonquière
 Mathieu Vincelette, Sainte-Madeleine
 Stanley A. Wilkin, Montréal-Nord
 Henri Vachon, Thetford Mines
 Marguerite Turcotte, Thetford Mines
 Marguerite-Marie Tremblay, Saint-Honoré
 Marc-Antoine Trottier, Fleurimont
 Ida Pépin Tardif, Saint-Alfred
 Khamla Savann, Sainte-Thérèse
 Jeannine Roux, Danville
 André Rompré, Jonquière
 Sébastien Rhéaume, Saint-Lambert-de-Lauzon
 Karl Poupart, Salaberry-De-Valleyfield

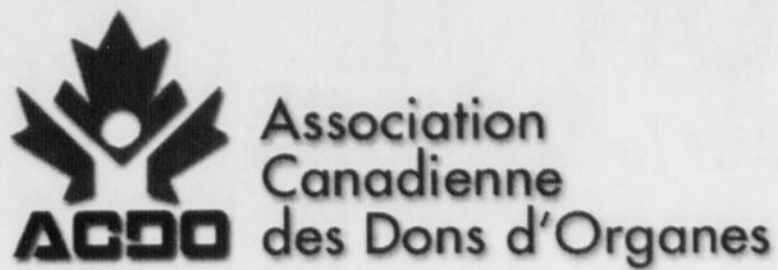
Hilaire Plante, Chicoutimi
 Joseph Paradis, Rimouski
 Sylvio Papineau, Saint-Côme
 Pierrette Pâquet, Sainte-Agathe
 Jacques Lessard, Rock Forest
 Doris Fitzmaurice Drolet, Sillery
 Suzanne Lareau, Sherbrooke
 Louise Ouellet, Charlesbourg
 Vicky Olsen, Tadoussac
 Guylaine Jalbert, Roquemaure
 Julie Grégoire, Saint-Barthélemy
 James Gilbert, Donnacona
 Rita Gardner, Victoriaville
 Pauline Gagnon, Saint-Félicien
 Willie Gagné, Sherbrooke
 Steeve Dufour, Saint-Augustin
 Jean Cossette, Amqui
 Auguste Carroll, Sainte-Flavie
 Berthier Cloutier, Dégelis

Jean-Pierre Beaupré, Jonquière
 Jeannine Audy-Dupuis, Victoriaville
 Judes Kelly, Montréal
 Gaston Millette, Trois-Rivières
 Marcel Boissonneault, Dolbeau-Mistassini
 Benjamin Fauchon, Prévost
 Isabelle Joyal, Drummondville
 Dorilda Deschênes, Rimouski
 Léontine Bergeron, Jonquière
 Marius Roy, Sillery
 Pierre Vaugeois, Montréal
 Gilles Hotte, Fabreville
 Gérard Lefrançois, Beauport
 Robert Lachance, Gatineau
 Raymonde Morin, Laval
 Rose-Aimée Shink, Thetford Mines
 David Guillemette, Beauport
 Josianne Lafleur, Ville La Salle
 Louisette Bertrand, Neuville
 Lucie Lévesque, Sherbrooke
 Pierre Pradet, Québec
 Lyne Banville, Saint-Jérôme
 Bertha McKinnon, Rimouski
 Jean Frenette, Beauport
 Rosita Bouchard, Baie-Trinité-Saguenay
 Yolande Lechasseur, Les Hauteurs
 Claire Gilbert Cloutier, Charlesbourg
 Camil Maltais, Chicoutimi
 Simon Lafrance, Greenfield Park
 Clément Lachance, Québec
 Rose Tremblay Poirier, Saint-Georges-de-Champlain
 Chantal Desjardins, Saint-Eustache
 Richard Fiset, Charlesbourg
 Guy Martel, Jonquière
 Arthur Frenette, Limoilou
 Jeannine Beaulieu Mercier, Québec
 Béatrice Huard, Sherbrooke
 Gérard Laprise, Saint-Félicien
 Jean-Yves Harton, Pintendre
 Maurice Favreau, LaSalle
 Léonard Paradis, Price
 Lucie Quimper, Granby
 Georges Edouard Samson, Sillery
 Jeannine Desjardins, Longueuil
 Jean-Marie Bellavance, La Pocatière
 Léda Godin Bellavance, Lac Saint-Charles
 Charles Lacroix, Saint-Julien
 Guillaume Gagnon, Val-Bélair
 Therry Lamontagne, Saint-Martin, Beauce
 Sylvie Pouliot, Saint-Antoine-de-Tilly

Hommages particuliers

Nous tenons à rendre un hommage posthume à tous ces héros anonymes : femmes et hommes de tous les âges qui, par le don d'organes, ont sauvé de nombreuses vies et contribué à améliorer la qualité de vie de nombreuses autres personnes... À ces héros et à leur courageuse famille qui ont, malgré la douleur du moment, endossé sans hésitation leurs dernières volontés, nous tenons à souligner notre admiration, notre gratitude et notre sincère appréciation pour cette grande contribution dans l'humanité....

Merci pour l'éternité!



des Dons d'organes aux donateurs Québec et du Canada

*SONT PROCLAMÉS «AMBASSADEURS DE LA SANTÉ»
À TITRE POSTHUME*

Maxime Audet, La Patrie
Priscillia Gingras, Saint-Hilaire
Renée Voyer, Rimouski
Marcel Marcotte, Victoriaville
Karine Gosselin, Sainte-Blandine
Gisèle Gagnon, Jonquière
Jean Bolduc, Saint-Honoré-de-Chicoutimi
Rosario Beaudoin, Courcelles, Beauce-Sud
Diane Bonenfant, Grand-Mère
René Lamontagne, Montmagny
Germaine Bédard, Pont Rouge
Dolorès Routhier, Thetford Mines
Charles-Olivier Garneau-Picard, Beauport
Josette Lemieux, Longueuil
Henri-Yves Brassard, Saint-Honoré
André Anctil, Rimouski
Rachel Banville, Saint-Aimé-des-Lacs
Marc-Antoine Bazinet, Saint-Liboire
Gabriel Bernard, Montréal
Pierrette Bernatchez, Montmagny
Lina Boivin, Alma
Pierre Carrière, Gatineau
James Carroll, Saint-Charles-Borromée
Hilarion Charbonneau, Dolbeau-Mistassini
Michel Charrette, Saint-Jérôme
Gervais Chouinard, New Carlisle
Joey Dionne-Côté, Odanak
Germaine D'Astous, Rimouski
Gislain Denis, Rivière-au-Renard, Gaspé
Daniel Desrosiers, Charny
François Deveau, Bassin
Thérèse Devin, Sainte-Jeanne-D'Arc, Lac Saint-Jean
Francis Dion, Alma
Cécile Dubois, Loretteville
Laurent Dumont, Lachenaie
Nicole Duval, Notre-Dame-Des-Prairies
Diane Fiset, Saint-Adelphe
Lucien Flamand, Jonquière
Claude Fortier, Princeville
Jacques Gagné, Rimouski
Réjean Gagnon, Saint-Ambroise
Véronique Gélinas, Saint-Charles-Borromée
Georges Gendron, Mont-Joli
Albert Girard, Alma
Élixia Girard, Laterrrière
Réal Girard, Beauport
Lucie Goudreault, Saint-Bruno, Lac Saint-Jean



Marie Harvey, Jonquière
Louis-Denis Labrecque, Cookshire
Mario Lafontaine, Rimouski
Jocelyn Lamontagne, Laval
Sébastien Landry, Carleton
Louissette Leclerc, Donnacona
Xavier Leduc, Greenfield Park
Sonia Lapointe, Montréal
Liette Lefebvre, Victoriaville
Laurette Lessard, Black Lake
Rémi Maltais, Chicoutimi
Lisette Marcil, Saint-Jean-sur-Richelieu
Steve Marcil, Saint-Gabriel-de-Brandon
Thomas Matheson, Cap-Rouge
Lyne Moreau, Saint-Flavien
Suzanne Nourry, Trois-Rivières-Ouest

Adrien Paquet, Saint-Ferdinand
Martine Paquette, Fontainebleau
Jacques Paradis, Alma
Lucien Pellerin, Charny
Gabriel Perreault-Juteau, Sainte-Catherine
Jacques Prévost, Saint-Augustin-de-Desmaures
Jean-David Proulx, Saint-Anaclet
Marie-Claude Roy, Grand-Métis
Stéphane Roy, Saint-Joseph, Coleraine
Denis Saulnier, Québec
Lucien Savard, Jonquière
Marthe Simard, Jonquière
Jeanne-D'Arc Shink, Astock, Comté Frontenac
Yvan Sirois, Colombier
Antonia St-Pierre, Rimouski
Gisèle Bergeron, La Baie
Rosario Villeneuve, La Baie
Gina Valentini, Rock Forest
Eugène Breton, Thetford Mines
Céline Manègre, Saint-Cuthbert
Léo Minier, La Baie
Cécile Tremblay, Jonquière
Claude Vachon, Thetford Mines
Martin Lecours, Québec
Marie-Louise Lapointe, Alma
Kenneth Griffin, Bryson
Lisette Chadronnet Allard, Saint-Joseph-de-Sorel
Jean-Guy Audet, Bonaventure
Armandine Bouchard, La Baie
Jeannette Gaudreau, Victoriaville
Jean-Baptiste Lessard, Thetford Mines
Mathias Michalon, Halifax
Paul Morissette, Princeville
Jean-Yves Munger, Chicoutimi
Gino Murray, Bégin
Roger Robillard, Saint-Valère
Jean-Philippe Roy, Mont-Joli
Maxime Bergeron, Jonquière
Laval Noël, Donnacona
Guylaine Boisvert, Lemoyne
Annie Langlois, Cowansville
Hermann Francoeur, Rimouski

MÉDAILLE AMBASSADEUR DE LA SANTÉ

Emblème du souvenir, la pensée, grande fleur aux pétales veloutés, symbolise également l'amour.

Les deux fleurs au coeur humain incarnent le lien d'amour éternel entre le Donneur et le Receveur.

Ce partage s'inscrit dans un cercle, symbole de l'infini, de la continuité de la vie.



Symbolique de la médaille
Association Canadienne des Dons d'Organes



Un don pour la vie

Liste des donateurs vivants honorés au titre de GRAND SAMARITAIN 2004

Madame Lyne Roy de Sherbrooke
Monsieur Alain Dionne de Rock Forest
Monsieur Guy Bélanger de Deux-Montagnes
Madame Lise Vandal de St-Prime
Madame Diane Vandal de St-André

Monsieur Robert Soucy de Mont-Tremblant
Monsieur Richard Boivin de Mont-Tremblant
Madame Stella Vassallo de Laval
Monsieur Marcel Laramée de Longueuil
Monsieur Michel Boisvert de St-Étienne des Grès
Monsieur Claude Thibault de St-Félix Dalquier
Monsieur Serge St-Denis de Gatineau
Madame Pauline Paquette de St-Timothé
Monsieur Steve Longpré de Terrebonne
Monsieur Jacques Papillon de l'Ancienne-Lorette
Monsieur Dominic Tremblay de Québec
Monsieur Claude Labrie de Charlesbourg
Monsieur Richard Arsenaault de Stoke

Madame Nancy Niemi d'Ayer's Cliff
Madame Marie-Josée Dupuis de Langley, Colombie-Britannique
Madame Brigitte April de La Patrie
Madame Marie-Claude Méthot de Granby
Madame Isabelle Letellier de Lévis
Monsieur Robert Deslauriers de Ville Mont-Royal
Madame Danielle Deslauriers de Ville Mont-Royal
Monsieur Yanick Bordeleau de Lévis
Madame Diane Guillemette de Warwick
Monsieur Yves Paquette du Canton de Magog
Madame Lorraine Perrault de Rock Forest
Monsieur Réal Lemelin de Magog

Madame Maryse Duval de Sherbrooke
Monsieur Michel Lamarche de St-Esprit
Monsieur Stéphane Hardy de Drummondville
Monsieur François Henri de Drummondville
Monsieur Pascal Gobeil d'Ascot Corner
Madame Catherine Bergeron de St-Élie-d'Orford
Madame Nicole Grondin de Brompton
Madame Lyne Fortier de St-Élie-d'Orford
Monsieur Jean-Nil Sage de Coaticook
Monsieur Liberato Montealeone de Rock Forest
Madame Ginette Hamel de Sherbrooke
Roger Cloutier de Sherbrooke
Donneur anonyme



Des partenaires essentiels

Depuis 20 ans, l'Association canadienne des dons d'organes s'est donné le mandat de promouvoir la cause des dons d'organes au Québec et même à travers le Canada tout entier. Outre sa dynamique d'action de sensibilisation par la voie d'activités populaires ou autrement, c'est avec le concours de policiers bénévoles de plusieurs régions du Québec et de partenaires corporatifs tels que Clarica et la Fondation des marchands Canadian Tire du Québec que l'organisation a pu déployer l'actuelle flotte de dix véhicules dédiés au transport d'organes et d'équipes médicales. On a éga-

lement pu inaugurer en 1994 un cénotaphe-jardin à la mémoire des donateurs d'organes, fonder en 1988 la Banque d'yeux Nancy Desharnais et même financer certains équipements chirurgicaux et projets de recherche relatifs aux transplantations d'organes.

Que ce soit simplement en signant votre carte de donneur d'organes ou autrement, votre partenariat constitue pour l'ACDO un atout indispensable pour permettre la poursuite de son action humanitaire ainsi amorcée dans l'ultime objectif qui est de léguer «la santé en héritage»!



C'est grâce à l'initiative et au soutien de l'ACDO que le CHUS est doté depuis 1990 d'une piste d'atterrissage pouvant accueillir un hélicoptère transportant des organes.

Remerciements très spéciaux à tous ces policières et policiers bénévoles du Québec

Soit près de 2000 policières et policiers, disponibles 24 heures par jour...

de Sherbrooke : Unité 501
de Saguenay : Unité 502
de la GRC de Québec : Unité 503
de la Sûreté du Québec de Drummondville : Unité 504
de la Ville de Québec : Unités 505 et 506

de Laval : Unité 507
de Terrebonne : Unité 509
de la Sûreté du Québec (district de Montréal) : Unité 510
et du Service de police de la Ville de Montréal : Unité 511

Merci pour ce précieux et constant support!



Unité 506 de la Ville de Québec.



Unité 502 de Saguenay.



Unité 510 de la Sûreté du Québec, district de Montréal.



Unité 511 du Service de police de la Ville de Montréal.



Unité 509 de Terrebonne.



Unité 503 de la GRC de Québec.



Unité 505 de la Ville de Québec.



Unité 504 de la Sûreté du Québec de Drummondville.



Unité 507 de Laval.



Unité 501 de Sherbrooke.